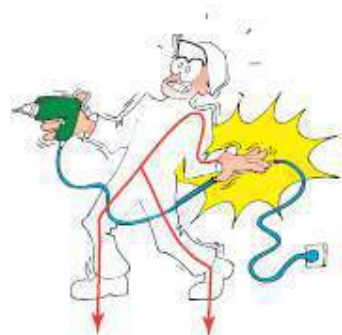


3 Votre sécurité

LES PRINCIPAUX DANGERS

Les principaux dangers que peuvent représenter les installations provisoires sont de plusieurs types : électrisation ou électrocution, ...

| ÉLECTRISATION PAR CONTACT DIRECT :



Contact d'une personne avec une pièce habituellement sous tension.

Par exemples : câbles dénudés, bornes accessibles, lignes aériennes non isolées, ...

| ÉLECTRISATION PAR CONTACT INDIRECT :



Contact d'une personne avec une masse mise accidentellement sous tension.

Par exemples : défaut d'isolement d'un moteur, fil débranché, ...

| BRÛLURES :

Risques de brûlures lors d'un court-circuit : brûlures par projection de métal en fusion, brûlures oculaires par rayonnements ultra-violet.



N'oubliez pas que même avec un branchement correct, les dangers liés au courant électrique persistent et que votre installation doit être réalisée dans les règles de l'art suivant la norme NFC 15 100.

De plus, tout travail électrique doit répondre aux exigences du recueil de prescriptions UTE C18-510.

COMMENT LES PRÉVENIR ?

- Surveiller l'état des câbles et plus particulièrement leurs raccordements,
- Surveiller l'état du matériel (prises détériorées, capots de protection cassés ou absents, ...),
- Interdire l'accès aux pièces sous tension (armoires et coffrets fermés à clef),
- Mettre en place des dispositifs différentiels protégeant l'ensemble des circuits d'utilisation : dispositif différentiel haute sensibilité 30 mA,
- Respecter les distances de sécurité

Pour votre sécurité, ERDF se réserve le droit de ne pas raccorder votre matériel si celui-ci présente des anomalies visibles pouvant mettre en danger les utilisateurs.

Attention, en cas d'interruption du contrat le raccordement est toujours sous tension et ne doit donc pas être touché.

BLOC NOTES Votre demande de raccordement

Pour établir une demande de raccordement provisoire, vous devez :

- Remplir le formulaire «demande raccordement provisoire au réseau public de distribution géré par ERDF» disponible sur le site www.erdfdistribution.fr
- Prendre contact avec le fournisseur de votre choix.
Liste disponible sur www.energie-info.fr ou au :

0800 112 212 Service & appel gratuits

IMPORTANT : Un branchement provisoire ne peut être utilisé que pour un usage provisoire. Dans le cas contraire, ERDF se réserve le droit de suspendre l'alimentation, notamment dans le cas d'une installation définitive sans Consuel.

ERDF devient
enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Les branchements électriques provisoires en toute sécurité

Ce dépliant vous donne les prescriptions essentielles pour la mise en oeuvre de vos :

- | branchements de chantier
- | branchements forains
- | branchements ponctuels

Besoins en puissance inférieure ou égale à 36 kVA



Mise à jour Juillet 2016

ERDF devient
enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

1 Choix du matériel

LES COFFRETS DE BRANCHEMENTS

COFFRET BOIS INTERDIT

Les coffrets recommandés sont ceux qui ont une spécification de type HN 62-S-20, HN 62-S-22 d'indice de protection IK10 et IP43



Si vous utilisez un coffret à enveloppe métallique, le panneau recevant les appareils de comptage sera obligatoirement en matière isolante et l'enveloppe métallique sera reliée à la terre

Coffret de branchement provisoire monophasé



La réalisation d'une terre est sous la responsabilité technique et financière du client

L'ÉQUIPEMENT DES COFFRETS

L'équipement du coffret doit répondre aux prescriptions de la norme NF C 14.100 telles que préconisées ci-dessous et complétées du dispositif différentiel haute sensibilité conforme à la norme C 15-100.

Le coffret coupe-circuit doit être conforme aux spécifications ERDF et donc équipé d'un dispositif de scellés,

Le compteur est fourni par ERDF lors de la mise en service, *N'oubliez pas de réserver son emplacement sur le panneau à l'intérieur du coffret de branchement.*

Le disjoncteur de branchement (AGCP) doit être conforme à la norme NFC 62 411 différentiel 500 mA type S ou encore non différentiel, conforme à la norme NFC 62 412,

Le dispositif différentiel à haute sensibilité de 30 mA.

Remarques

Le disjoncteur de branchement a pour fonctions de :

- Séparer l'installation intérieure du réseau,
- Contrôler la puissance souscrite,
- Protéger le réseau

La protection des utilisateurs contre les contacts électriques est assurée par la protection différentielle 30 mA placée sous la responsabilité du client (Norme C 15-100).

Votre installation doit comporter impérativement une mise à la terre pour permettre le fonctionnement des dispositifs différentiels, lors d'une mise sous tension accidentelle d'une masse métallique. Cette mise à la terre est réalisée à l'aide d'un piquet de terre en acier galvanisé de 1 mètre environ et un câble cuivre de 25 mm².

MEMO

Le matériel à mettre à disposition :

- un coffret de branchement équipé de :
 - un coupe circuit principal individuel (2 ou 4 fils)
 - un disjoncteur (2 ou 4 fils)
- un câble de liaison entre le coffret et le réseau ERDF.

L'ensemble doit être câblé et prêt à recevoir le compteur électronique qui sera posé par ERDF.

Dans le cadre de l'utilisation de matériel existant, nous vous invitons à vérifier l'état de tous les accessoires et câbles.

Pour votre sécurité, ERDF se réserve le droit de ne pas raccorder votre matériel si celui-ci présente des anomalies visibles pouvant mettre en danger les utilisateurs

LES CÂBLES DE LIAISON RÉSEAU

CONDUCTEUR VERT-JAUNE INTERDIT

Le câble de liaison entre le coffret de branchement et le réseau ERDF doit répondre aux spécifications décrites ci-après :

| CÂBLE DE TYPE INDUSTRIEL :

H07 RNF (désignation harmonisée) ou U 1000 R2V (section cuivre de 10 à 25 mm²) ou UR 1000 AR 2V (section alu de 16 à 25 mm²)

| CÂBLE DÉSIGNATION ERDF :

NF C 33 209 torsadé de branchement aluminium de 25 mm²
Le nombre de conducteurs sera à déterminer selon vos besoins :
- 230 Volts monophasé : 2 conducteurs (1 phase + 1 neutre)
- 230 - 400 Volts triphasé : 4 conducteurs (3 phases + 1 neutre).
La section minimale vous est indiquée ci-dessous, pour une longueur maximale de câbles de 20 m.

Puissance en kVA	Câble cuivre	Câble aluminium
De 3 à 12 monophasé De 6 à 36 triphasé	16 mm ²	25 mm ²

La longueur minimale, pour un raccordement au réseau souterrain est de 3 mètres, et pour un raccordement au réseau aérien elle est de 15 mètres. De plus, le câble doit être protégé mécaniquement à moins de 2 mètres du sol.

2 Positionnement du coffret

→ EXEMPLES



Réseau aérien : Coffret sur poteau (Cas du terrain non viabilisé)



Réseau souterrain : A côté du coffret existant (Cas du terrain viabilisé)



Le coffret de comptage doit être positionné à proximité du point de raccordement au Réseau déterminé par ERDF.